

Le Groupe Monoprix va au-delà des gestes barrières imposés et prend sept engagements pour garantir la sécurité sanitaire & l'hygiène dans l'ensemble de ses enseignes

Parce que la sécurité sanitaire et l'hygiène sont pour nous comme pour l'ensemble de nos clients une préoccupation majeure, les enseignes du Groupe Monoprix – Monoprix, monop' et Naturalia – ont renforcé leur dispositif dans l'ensemble de leurs magasins.

Cette démarche d'intérêt général associe nos équipes et l'ensemble du public, tout simplement parce que la santé est l'affaire de tous. C'est la raison pour laquelle, en parallèle des règles qu'appliquent nos collaborateurs, nous demandons à chacune et chacun de nos clients de se désinfecter les mains à l'entrée de nos magasins.

Les engagements du Groupe Monoprix sont les suivants :

1. Filtrage à l'entrée pour limiter le nombre de personnes par magasin. Cette mesure, modulée en fonction de nos types de magasins et de la surface de vente, permet d'assurer une distance de sécurité suffisante entre nos clients en magasin.
2. Mise en place d'une procédure de désinfection des mains pour nos clients à l'entrée, en mettant à disposition une solution hydroalcoolique, y compris si les clients portent des gants.
3. Désinfection de l'ensemble des équipements avec lesquels nos clients sont en contact, notamment des caddies, paniers, balances, caisses et terminaux de paiement.
4. Marquage au sol rappelant la nécessité de respecter une distance de sécurité d'au moins un mètre, tant en caisse que devant les rayons à service.
5. Protection de nos équipes en caisse et de nos caisses grâce à l'installation d'équipements spécifiques et adaptés à chaque type de magasin
6. Généralisation du port du masque rendu obligatoire pour nos collaborateurs, quel que soit leur rôle au sein du magasin.
7. Application de l'ensemble des mesures de sécurité sanitaire (respect d'une distance d'au moins un mètre, désinfection systématique des mains et des équipements) aux activités e-commerce. Qu'il s'agisse de la préparation des commandes ou du retrait de celles-ci en magasin, des procédures spéciales ont été mises en place.

Ces mesures seront renforcées au cours des prochains jours, en fonction de l'évolution des recommandations scientifiques et des autorités sanitaires, mais aussi des remarques que nous recueillons auprès du public. L'exécution de celles-ci fait l'objet d'une évaluation quotidienne, assurée par des indicateurs de performance.

Comme l'a déclaré M. Jean-Paul MOCHET, Président du Groupe Monoprix : « *Chacun de ces points traduit l'engagement qui est le nôtre : celui de préserver du mieux possible la santé de nos équipes et du public, dans chacune de nos enseignes. Notre responsabilité ne se limite pas à appliquer les recommandations essentielles, mais également à imaginer de nouvelles mesures afin de répondre à l'enjeu* ».

Dans ce contexte, l'enseigne Monoprix a mis en place une ligne ouverte d'écoute et de communication avec les consommateurs, permettant à tous d'adresser les nombreuses questions qu'ils se posent sur les courses alimentaires et de faire part des suggestions qu'ils peuvent avoir à la suite de leur expérience en magasin. Les questions comme les réponses sont partagées sur le site monoprix.fr. Une page FAQ a été créée : monoprix.fr/covid19/ et une déclinaison est faite sur les réseaux sociaux. Les questions et les réponses ainsi récoltées viennent nourrir notre réflexion et pourront nous amener à faire évoluer notre dispositif.

A propos de Monoprix :

Monoprix est une enseigne du GROUPE CASINO. Leader du commerce de centre-ville avec une présence dans plus de 250 villes en France à travers 3 formats d'enseigne (Monoprix, monop' et Naturalia). Monoprix opère environ 800 magasins, compte 21 000 collaborateurs et a réalisé, en 2019, 5 milliards d'euros d'activités.

Pour plus d'informations, entreprise.monoprix.fr

Contacts presse :

Monoprix – Edwige Lerolle : elerolle@monoprix.fr - Tél. : 06 10 86 03 70

Thomas Marko & Associés – Sylvain Camus : monoprix.corporate@tmarkoagency.com - Port. : 06 12 16 38 60